

*Question présentée par le député :*

*M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 21 juin 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Dette et hausse des taux d'intérêt : des mesures correctrices ?**

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Etat, avec l'appui d'une large majorité du Grand Conseil, parvient à maintenir le train de vie de l'Etat et les prestations sociales qu'il délivre à la population.

Cette politique a pu être menée grâce à un loyer de l'argent historiquement bas et le maintien d'un endettement à un niveau élevé.

En effet, canton parmi les plus riches de Suisse, Genève n'a pas su, comme son voisin vaudois plus modeste, prendre les mesures structurelles propres à réduire drastiquement son niveau d'endettement.

La remontée rapide des taux d'intérêt ces 12 derniers mois laisse craindre des lendemains qui déchantent. Le débat de la dette revient sur le devant de la scène, en particulier en France où le taux d'emprunt public à 10 ans est passé de 0,1 (14 juin 2021) à 2,2% en 12 mois (13 juin 2022). Le temps où les créanciers acceptaient d'acheter de la dette française à taux négatif est bel et bien révolu. Pour l'Allemagne, sur la même période, ce taux est passé de -0,3% à 1,6%. Dans les pays du sud de l'Europe, la situation est encore plus critique puisqu'il est passé à 4,1% en Italie, 3% en Espagne et au Portugal, et 4,4% en Grèce.

Cette situation va fragiliser les membres européens du « club des 100 », à savoir les pays dont la dette publique est supérieure à 100%, d'autant plus que le 9 juin 2022 la BCE a annoncé qu'elle allait mener une politique monétaire plus restrictive, notamment en mettant fin à son programme d'achats publics engagé en 2015.

Non-membre de l'UE et de la zone euro, la Suisse qui dispose d'une souveraineté monétaire ne devrait pas être impactée de façon aussi sévère que nos voisins européens.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *Comment a évolué le taux d'emprunt public de la dette genevoise au cours des 12 derniers mois ?*
- 2) *Quel devrait être l'impact financier de cette évolution sur les comptes en 2022, respectivement les budgets 2023 et suivants ?*
- 3) *Quelles sont les mesures correctives envisagées par le Conseil d'Etat afin de ne pas aggraver la situation financière de l'Etat de Genève ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.